SPÉCIAL
ÉLECTIONS
P. 7/8

NUMÉRIQUE
P. 9
Montée en débit Phase 2

Canéjan

notre commune

AVRIL 2017 #10

DOSSIER

LE BUDGET 2017

Lire en p. 10

WWW.CANEJAN.FR

VENTE VÉHICULES NEUFS ET OCCASION
ENTRETIEN - RÉPARATION
CARROSSERIE EXPRESS

DS AUTOMOBILES

TOUT LE SAVOIR-FAIRE CITROËN À GRADIGNAN

MULTISERVICES AUTO
237, Cours du Général de Gaulle 33170 GRADIGNAN
05 56 89 09 03

E.U.R.L DELOR
ENTREPRISE DE PEINTURE

PEINTURE - VITRERIE
REVÊTEMENTS DE SOLS ET MURS
TRAITEMENTS DE FAÇADE

Thomas GERAL

4, avenue de Marsaou - 33610 CANÉJAN
Tél. 05 56 75 08 16 - Portable : 06 58 44 09 09
E-mail : geral.thomas@eurldelor.fr

TOUT LE SAVOIR-FAIRE
PEUGEOT À GRADIGNAN

VENTES VEHICULES
NEUFS
ET OCCASION

ENTRETIEN
REPARATION
CARROSSERIE

GRADIGNAN AUTOMOBILES SERVICES
21 rue du Serpolet 33170 GRADIGNAN
MOTION & EMOTION 05 56 89 25 04 PEUGEOT

V.S.T.P

SARL à associé unique
Siret : 789 873 122 000 12
2A chemin d'Ornon
33610 CANEJAN
vstp33610@gmail.com
Tél. 06 63 34 48 42

PARTICULIERS ET ENTREPRISES

NETTOYAGE TERRAIN • TERRASSEMENT
ASSAINISSEMENT • VIABILISATION
CRÉATION OU RÉFECTION D'ALLÉE • REVÊTEMENT
CRÉATION D'ACCÈS pour personne à mobilité réduite

Conseils, informations et suivi font partie de notre prestation.
Devis gratuit - Bénéficiez d'un suivi personnalisé
Profitez de l'expérience et du savoir-faire
Soyez assuré de la qualité des travaux
Appréciez votre nouveau confort

GESTFAC
25, Rue Thomas Edison
33600 PESSAC-CANÉJAN

DU STUDIO AU T2
à partir de
430€/mois de TTC*
Le tarif inclus : eau, électricité, chauffage, taxe d'ordure ménagère, hors prestations d'entrée et assurance.

WIFI GRATUIT · PARKING GRATUIT · PARKING 2 ROUES · KITCHINETTE ÉQUIPÉE

* Possibilités de prestations à la nuité

TEL : 05 57 89 23 80
Fax : 05 57 89 20 25 - contact@gestfac.fr - www.gestfac.fr

C.P.V.D. Foulon
Lechampion

LA BOUTIQUE LECHAMPION VOUS ACCUEILLE

du lundi au vendredi de 07h30 à 18h00

au 1 rue Nully de Harcourt ZA Actipolis 2 à Canejan.

Bureau Véritas. Exploitation, votre partenaire
Qualité - Santé
Sécurité - Environnement

- Vérifications réglementaires
- Santé et sécurité au travail
- Risques industriels
- Essais en laboratoire
- Performances environnementales
- Formations (levage, électricité...)

Nous contacter : Agence de Bordeaux
05 57 96 24 00
info@fr.bureauveritas.com
www.bureauveritas.fr

Move Forward with Confidence*

BUREAU VERITAS

ÉDITO

Bernard Garrigou
Maire *de Canéjan*

Le printemps qui s'installe est toujours synonyme **de renouveau et de regain d'enthousiasme** pour chacune et chacun d'entre nous.

À commencer par le renouveau de la nature. Quel plaisir de retrouver des pelouses verdoyantes, des espaces verts fleuris et des rond-points paysagers ! Au-delà de l'effet d'embellissement immédiat, je tiens à saluer le travail remarquable réalisé par les agents des services municipaux pour valoriser le cadre de vie exceptionnel qui est le nôtre.

C'est aussi au début du printemps que le collectif des **Incroyables Comestibles de Canéjan**, initié par la commune en lien avec l'Espace de Vie Sociale, a décidé de lancer cette **belle aventure citoyenne de l'abondance partagée**. Qu'il s'agisse de réaliser des bacs de plantations de légumes et plantes aromatiques, d'échanger des semences dans le cadre de la Grainothèque ou de partager un peu de son temps, le maître-mot reste la solidarité ! La réappropriation par ses habitants des espaces publics libres trouvera naturellement ses prolongements dans tous les secteurs de notre commune grâce à l'engouement des participants de plus en plus nombreux !

Le renouveau est également budgétaire, tant il est vrai que cette saison printanière coïncide aussi avec le vote du budget de l'année qui est toujours un moment important dans la vie d'une commune. Cette année encore, nous avons fait le choix de maintenir les impôts à des taux identiques à ceux de 2009, en veillant à maîtriser nos coûts de fonctionnement tout en maintenant des services de qualité à la population et un bon niveau d'investissement.

À cet égard, **nous poursuivrons en 2017 des projets structurants pour notre territoire** : la réouverture d'un centre équestre sur le site de l'Alezan, la création d'un lieu unique pour accueillir les tout-petits et le réaménagement du centre commercial qui deviendra un véritable lieu de vie et de cultures partagées. Je vous invite à découvrir au fil des pages les avancées réalisées sur ces différents projets.

L'enthousiasme est aussi palpable à l'évocation de **la réception de nos cousins italiens, espagnols et hongrois**. Ils seront parmi nous du 22 au 29 août. Le Comité de Jumelage est à pied d'œuvre pour accueillir cette délégation européenne dans les meilleures conditions possibles, notamment s'agissant de l'hébergement dans les familles. Là encore, je vous invite à vous rapprocher des organisateurs si vous êtes intéressé-e pour partager cette expérience unique. Parce que c'est aussi l'occasion pour les Canéjanaises et les Canéjanais de tous les âges de profiter d'un moment privilégié de rencontre et d'échange culturel, de nombreuses animations vous seront proposées tout au long de cette semaine.

D'ici là, les occasions de rencontre seront nombreuses grâce aux actions associatives, proposées avant l'été, destinées à rompre l'isolement et à créer du lien autour de moments conviviaux. Je vous invite à vivre pleinement chacune d'entre elles.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, une très belle saison printanière !

Fidèlement,

votre maire

Bernard GARRIGOU

Avril 2017
10 SOMMAIRE

■ ACTUALITÉS P.4/6 ■ ÉVÈNEMENT P.7 ■ SPÉCIAL ÉLECTIONS P.8/9 ■ DOSSIER P.10/12
■ ÉCONOMIE P.13 ■ GRANDIR P.14/15 ■ SORTIES CULTURELLES P.16 ■ ASSOCIATIONS P.17/20
■ PRATIQUE / ÉTAT CIVIL / AGENDA CULTUREL ET SPORTIF P.21/22 ■ TRIBUNE LIBRE P.23

HORAIRES D'OUVERTURE
DE LA MAIRIE

Lundi, mardi, mercredi et vendredi
de 8h30 à 16h30 sans interruption
Jeudi : de 13h à 19h
Samedi : de 9h à 12h

Tél. 05 56 89 08 60
Fax 05 56 75 59 07
Courriel : mairie@canejan.fr

Edité par la Mairie de Canéjan
Tél. 05 56 89 08 60
N° 10 - AVRIL 2017
Tirage : 2800 exemplaires
Imprimé sur papier PEFC issu de pâtes produites
à partir de forêts gérées durablement
Label IMPRIMVERT 2009
Directeur de la publication : Bernard Garrigou
Rédaction : Mairie de Canéjan
Photos : Mairie de Canéjan, Patrick Bénéjam
Conception, réalisation, régie publicitaire :
SEPPA | tél. 05 57 30 09 10 | RC B 434 804 720

Un trimestre à Canéjan

Prévention santé : Canéjan a du cœur !

50 000 personnes meurent chaque année à la suite d'un arrêt cardiaque, soit 1 décès toutes les 15 minutes. La commune de Canéjan a fait le choix de s'engager fortement en équipant de nombreux sites sportifs, culturels et accueillant du public (salles communales) de défibrillateurs. En récompense de son action en faveur de la lutte contre l'arrêt cardiaque, elle a reçu fin décembre le Label «Ma Commune a du coeur», initié par l'association RMC-BMF en partenariat avec de nombreux acteurs de la prévention, devenant ainsi **labellisée 2 cœurs.**

Plus d'infos: macommuneaducoeur.fr

Suivez « ville de canejan » sur facebook !

aimer et faire aimer !

Logements : livraisons à Guillemont et Kercado II

Guillemont

Kercado II

Ce début d'année a été marqué par la poursuite des premières livraisons sur le domaine de Guillemont avec 44 maisons individuelles et 50 appartements (fin mars-mi-avril). Les clés des 22 logements locatifs sociaux de la résidence Domofrance à KERCADO II ont également été remises à leurs occupants le 1er mars. **Bienvenue à ces nouveaux Canéjanais !** Prochaine livraison, fin avril, sur Guillemont (26 logements).

Seniors : Destination Portugal !

Le 12 mars dernier a eu lieu le Repas des Aînés proposé aux Canéjanaises et Canéjanais de plus de 70 ans ; 305 personnes ont répondu à l'invitation et participé à une journée empreinte, cette année, des couleurs vives du Portugal ! Cécile TAUZIA, Adjointe en charge des Solidarités, a remercié les nombreux acteurs de notre territoire, de tous les âges, jeunes et moins jeunes, qui se sont mobilisés pour la réussite de cette journée ! Sans oublier les élus du CCAS (transport, accueil), le Pôle Enfance Jeunesse Animation et notamment Fabienne Marlin, animatrice Seniors, les services municipaux (Centre Simone Signoret, services techniques) et bien sûr, le CCAS, coordinateur de l'événement.

Un grand merci également aux résidents de l'Orée du Parc pour leur participation sous la houlette de leur directrice, Madame PARGADE, et de leur animatrice, Sylvie.

Des remerciements appuyés enfin au groupe canéjanais des Zicos pour leur contribution à une ambiance festive !

Animation : un carnaval qui sent bon le Sud-Ouest

Ouverture d'une **entreprise de services à la personne** « ALISA »

Une société de services à la personne (travaux ménagers, jardinage et bricolage, repassage, aide aux repas ou aux courses, garde d'enfants, etc.) a ouvert ses portes au Bourg de Canéjan. Quel que soit votre âge ou votre handicap, qu'il s'agisse d'une aide ponctuelle ou d'un accompagnement durable, Mmes CLUZEAU et MALLET se proposent d'aider familles et particuliers dans leur vie quotidienne.

Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h.

Le samedi matin, sur rendez-vous uniquement. Une astreinte téléphonique est mise en place en dehors de ces horaires.

+Infos :
ALISA SAD - 10 chemin de Barbicadge
33610 CANEJAN - Tél. : 05 40 05 86 19
Courriel : alisaservicespersonne@gmail.com
Site : www.alisaservices.fr

Brûlage des déchets verts : une interdiction toute l'année

Tout brûlage à l'air libre, de quelque déchet vert que ce soit, est interdit toute l'année dans n'importe quel contenant (tas, poubelle, bidon, etc), comme le rappelle la circulaire préfectorale du 18/11/2011 qui définit le périmètre du Plan de protection de l'atmosphère (PPA) de la Gironde auquel la commune de Canéjan appartient (53 communes au total).

Les personnes de plus de 70 ans ou isolées ou ayant des problèmes de mobilité peuvent faire appel au service de ramassage des déchets verts (et encombrants) proposé par la Commune. Renseignements et inscriptions auprès du C.C.A.S au 05 56 89 96 76 ou ccas@canejan.fr.

Enfin, la déchèterie vous permet de déposer vos déchets verts du lundi au jeudi de 14h à 18h, le vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h, le samedi de 8h à 12h et de 13h à 18h et le dimanche de 8h à 13h. Tél : 05 57 12 50 35.

+ Infos :
Mairie de Canéjan,
Tél. : 05 56 89 08 60

Radar pédagogique : il est opérationnel !

Après une phase expérimentale de 15 jours ayant permis de procéder à des comptages de voitures et d'enregistrer des relevés de vitesse « à blanc » (sans affichage), le radar pédagogique est enfin opérationnel ! Conçu comme itinérant, cet équipement de sécurité routière a été installé à différents endroits sur le territoire communal et vient livrer ses premiers enseignements. Installé un mois durant chemin du Cassiot, le radar nous renseigne sur les stratégies de contournement de certains automobilistes qui souhaitent éviter le haut du chemin Salvador Allende. Il est maintenant au pont de la Palanque.

La vitesse moyenne relevée (avec et sans affichage de la vitesse) est de l'ordre de 40 km/h. **Plus de 80% des automobilistes respectent la limitation de vitesse**, 20% la dépassent sans aller toutefois jusqu'à dépasser 75 km/h. Deux automobilistes ont été enregistrés à un peu plus de 90 km/h. Pour mémoire, cet équipement fait partie des projets portés par le CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) et la commission extra-municipale sur la sécurité routière.

J'♥ mon voisin

Quelques règles de bon voisinage

Les règles relatives aux gênes de voisinage occasionnées par le bruit sont fixées, notamment, par l'arrêté du 22/04/2016 de la Préfecture de la Gironde.

Les règles principales qui s'appliquent aux particuliers concernent :

· **Les travaux de bricolage ou de jardinage** réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être exécutés que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30 ;
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

· **Les propriétaires et possesseurs d'animaux**, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toute mesure propre pour éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de dispositifs dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Nous vous rappelons enfin que **la divagation des chiens est interdite sur la voie publique** ; les chiens doivent être tenus en laisse, quelle que soit leur race.

Délivrance des Cartes Nationales d'Identité (CNI) : ce qui change !

Depuis le 15 mars 2017, la Mairie de Canéjan n'instruit plus les demandes de cartes nationales d'identité.

Dans le cadre de la réforme des préfectures intitulée «Plan Préfectures Nouvelle Génération» (PPNG), qui s'appuie sur la dématérialisation des procédures, les modalités de délivrance des Cartes Nationales d'Identité évoluent. Les demandes seront désormais traitées selon les mêmes modalités que celles adoptées pour les passeports depuis 2009.

Les Canéjanais devront déposer leurs dossiers auprès d'une des 36 communes du département équipées d'un dispositif de recueil de données biométriques.

Les communes les plus proches pour faire refaire sa carte :

- **Gradignan**
  sur RDV uniquement au 05 56 75 65 12 ou 05 56 75 65 02, le lundi de 13h à 18h et les mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h à 15h30.
- **Pessac**
  sur rendez-vous par Internet (www.pessac.fr) ou au 05 57 93 63 90, le lundi de 13h30 à 19h : dépôt des dossiers et retrait des cartes.
  Du mardi au vendredi de 8h30 à 17h : dépôt des dossiers et retrait des cartes.
  Samedi de 11h à 12h : retraits des cartes sans rendez-vous.
  Samedi de 9h à 11h : prise de RDV pour les dépôts.
- **Mérignac**
  sur rendez-vous par Internet http://www.merignac.com/rendez-vous-en-ligne
  Librement de 8h30 à 12h du lundi au vendredi.
  Sur RDV uniquement de 12h à 17h le lundi et de 12h à 18h du mardi au vendredi.
  Le samedi, uniquement sur RDV de 9h à 12h.
  Renseignements au 05 56 55 66 00.

Attention, si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, **la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique.** Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée. Renseignez-vous auprès d'une des communes délivrant les CNI en cas de voyage à l'étranger.

Vous pouvez faire une pré-demande en ligne !
Vous pouvez faire une pré-demande en ligne sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés :
https://passeport.ants.gouv.fr/ Rubrique « Vos démarches ».

EN BREF !

Chiffre clé :

5375

C'est la population légale de Canéjan au 01/01/2017 selon les données INSEE.

Fermeture estivale de la Poste

Le bureau de poste de Canéjan sera fermé **du lundi 31 juillet au samedi 19 août inclus.** Comme les années précédentes, **la mairie assurera un service postal durant la période.**

Pique-nique républicain et feu d'artifice : Prenez date !

Comme chaque année, nous vous donnons rendez-vous **jeudi 13 juillet à partir de 19h** dans le parc du Centre Simone Signoret pour partager un temps de convivialité et de partage autour de ce pique-nique géant ! En famille ou entre amis, profitez des installations mises en place par la commune (tables, bancs, apéritif) et des animations proposées (feu d'artifice et bal dansant).

Alezan : Ouverture du nouveau centre équestre en septembre !

Depuis août 2013, la collectivité a souhaité utiliser la vacance du site de l'Alezan dont elle est propriétaire pour engager une réflexion autour de travaux structurels à mener sur le bâti et destinés à les mettre en valeur. Quelques pistes de travail ont été esquissées avec l'objectif de redessiner une entrée de ville plus structurée et paysagée. Après un premier appel à projets déclaré infructueux, une seconde consultation, largement ouverte à toute proposition compatible avec les orientations du P.L.U., a été lancée en septembre 2016 et a recueilli deux offres qui ont confirmé la pré-destination équestre de ce site.

Le projet finalement retenu à l'issue de la seconde consultation est celui présenté par un acteur associatif, oeuvrant dans le champ de l'Économie sociale et solidaire (ESS).

Il s'agit de l'association ASC BEAUDESERT, loi de 1901, adhérente de la Fédération Française d'équitation depuis 1994. Son but est de promouvoir les activités équestres, sportives et culturelles, des enfants et des adultes, dans le respect des autres et de l'environnement.

L'association a l'expérience de la gestion de deux centres équestres ; le premier était implanté sur le site de Pélus à Mérignac et le second, sur le site de Romainville à Pessac, cette dernière gestion s'inscrivant dans le cadre d'une délégation de service public assurée de 2000 à 2016.

Parmi les différentes activités pouvant être proposées par l'association, on note :

- *l'enseignement du débutant au confirmé de l'équitation dans des disciplines variées (CSO, Hunter, Complet, Cross, Attelage, Pony Games, etc.) ;*
- *des sorties en compétition club ;*
- *des séances adaptées aux personnes présentant un handicap en lien avec les foyers et centres sociaux ;*
- *une initiation au profit des enfants des écoles et fréquentant l'ALSH ;*
- *des stages pendant les vacances scolaires ;*
- *des cours pour les étudiants à des horaires particuliers.*

L'objectif de l'association est d'accueillir **200 adhérents à l'horizon septembre 2017, en poursuivant une politique tarifaire adaptée aux capacités de ses différents usagers.**

Une convention d'objectifs signée entre l'association et la collectivité viendra préciser les engagements de chacun.

2017 année électorale

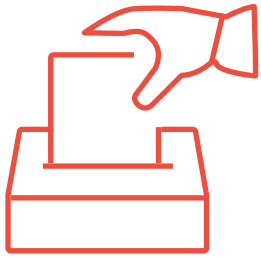

Cette année, les électeurs sont appelés aux urnes à l'occasion de l'élection présidentielle qui aura lieu les 23 avril et 7 mai, puis des élections législatives des 11 et 18 juin. Nouveauté en 2017, la création d'un nouveau bureau de vote sur la House. Petit rappel à l'usage de tous.

DATES DES ÉLECTIONS :
PRÉSIDENTIELLE > 23 avril et 7 mai
LÉGISLATIVES > 11 et 18 juin

Heures d'ouverture des bureaux de vote : de 8h à 19h.

Lieux : Un 3e bureau de vote verra le jour en 2017 à la House pour répondre à l'arrivée de nouveaux habitants sur le domaine de Guillemont. Par ailleurs, la salle polyvalente de l'école Jacques Brel étant devenue trop exiguë pour recevoir dans de bonnes conditions tous les électeurs, le bureau de vote n°2 et le bureau créé cette année seront aménagés dans un nouvel espace de vote situé au Centre de Loisirs (A.L.S.H.).

Les électeurs concernés par un changement de bureau de vote ont reçu un courrier par foyer. Ainsi :

- tous ceux qui votaient à l'école Jacques Brel voteront désormais au Centre de Loisirs au BUREAU N°2
- les électeurs des rues suivantes : allée de la Borde Sud, chemin de Camparian, allée du Camps, allée de Compsotelle, chemin des Gahets, impasse et chemin de Gineste, chemin du Pèlerin, chemin du petit Bordeaux et impasse des Renardeaux, voteront également au Centre de Loisirs au BUREAU N°6 (nouveau bureau créé).

Adresse du Centre de Loisirs : allée de la Prade d'Ombeille (au bout de la rue).

Permanence « procurations » en mairie :

Cinq permanences aux fins d'établissement des procurations auront lieu à l'occasion des premier et second tour de l'élection présidentielle. Les prochaines dates sont fixées aux jeudis 20 avril et 4 mai de 14h30 à 17h.

Ces permanences permettent d'enregistrer toute procuration pour les deux scrutins à venir (Présidentielle et Législatives). En-dehors de ces permanences, les électeurs devront se déplacer à la brigade de Gendarmerie de Cestas aux heures d'ouverture.

La carte électorale a été envoyée au domicile des électeurs courant mars.

Si vous ne l'avez pas reçue, rendez-vous directement dans votre bureau de vote le jour de l'élection où elle sera à votre disposition.

RAPPEL : pour venir voter, la carte électorale n'est pas obligatoire. Par contre une pièce d'identité doit obligatoirement être présentée. Les pièces les plus courantes sont les suivantes :

1. *Carte nationale d'identité (même périmée) ;*
2. *Passeport (même périmé);*
3. *Carte vitale avec photographie ;*
4. *Carte du combattant de couleur chamois ou tricolore ;*
5. *Carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie ;*
6. *Carte d'identité de fonctionnaire de l'État avec photographie ;*
7. *Permis de conduire ;*
8. *Permis de chasser avec photographie, délivré par le représentant de l'État ;*

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés.

Nous avons besoin de scrutateurs !

Les bureaux de vote ont besoin de personnes volontaires pour participer au dépouillement des bulletins après la clôture du scrutin.

Si vous êtes intéressé-e, merci de vous signaler auprès des membres de votre bureau qui vous inviteront à venir dépouiller à partir de 19h. Pour pouvoir participer, il suffit d'être électeur !

+ Infos et contact :
Mairie de Canéjan
Service des Affaires Générales
Tél. : 05 56 89 08 60
ou mairie@canejan.fr
www.canejan.fr
www.service-public.fr

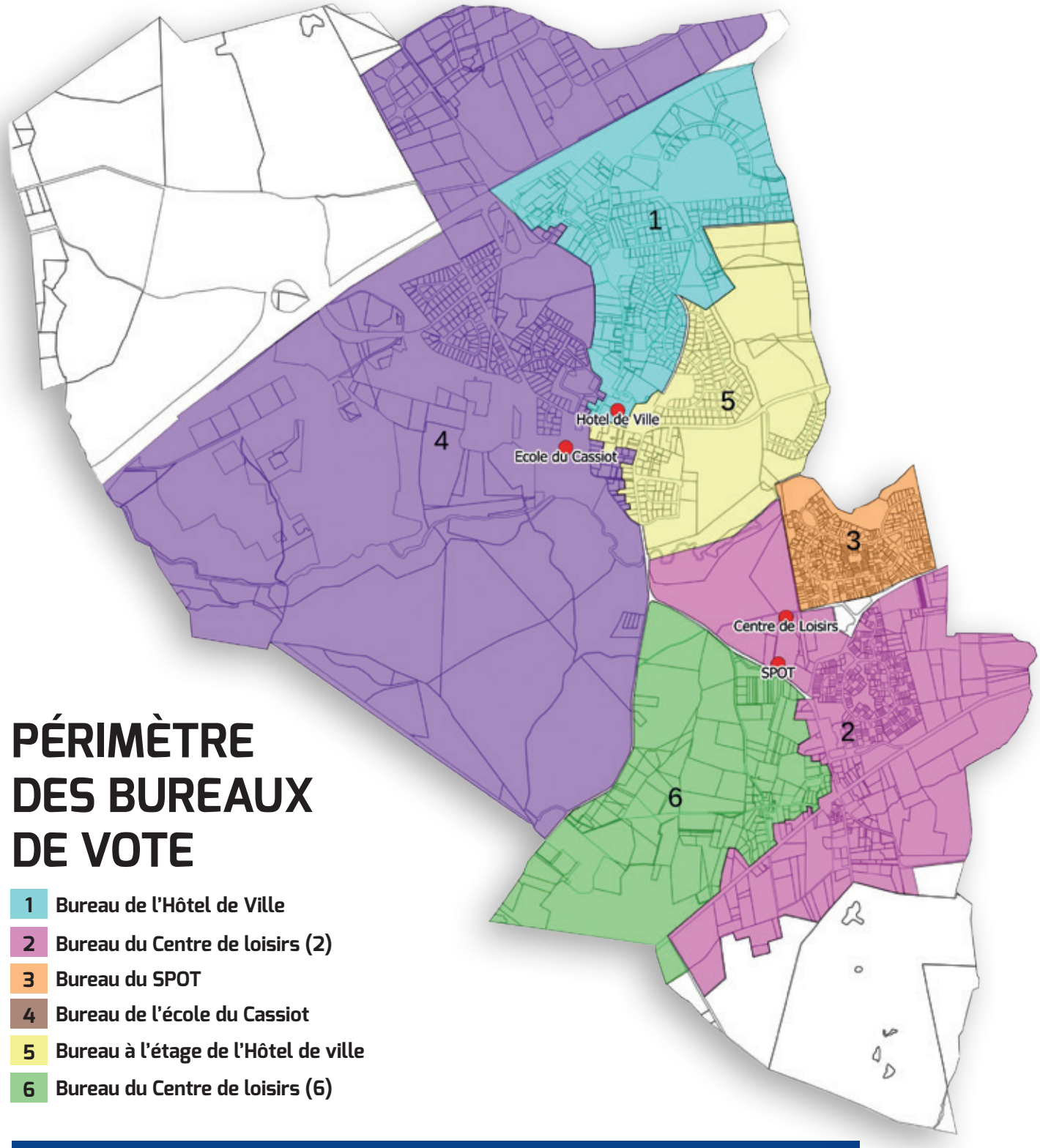

PÉRIMÈTRE DES BUREAUX DE VOTE

1 **Bureau de l'Hôtel de Ville**
2 **Bureau du Centre de loisirs (2)**
3 **Bureau du SPOT**
4 **Bureau de l'école du Cassiot**
5 **Bureau à l'étage de l'Hôtel de ville**
6 **Bureau du Centre de loisirs (6)**

Dans le cadre de la campagne de renouvellement des cartes électorales, le service des Affaires Générales a été fortement mobilisé pour que les 4 305 électeurs canéjanais reçoivent leur nouvelle carte en temps et en heure, avant le premier tour de l'élection présidentielle, le 23 avril prochain !

NRA - MED - Installation des armoires sur la RD1010.

Montée en débit phase 2

Après une première montée en débit menée en 2014, une seconde opération est sur le point d'être livrée avec un objectif de couverture de 95% du territoire communal d'ici la fin du 1er semestre 2017.

MODALITÉS PRATIQUES DE MONTÉE EN DÉBIT (APRÈS LA FIN DES TRAVAUX)

• Si votre fournisseur d'accès Internet (F.A.I) est Bouygues ou Free :

Votre débit Internet devrait s'améliorer automatiquement au redémarrage de la box. Vous devrez contacter votre FAI pour obtenir la box TV et bénéficier de tous les services.

• Si votre fournisseur d'accès Internet (F.A.I) est Orange (et Sosh) ou SFR (Neuf) :

Vous devez contacter votre F.A.I. pour obtenir tout le débit Internet et éventuellement commander la box TV pour bénéficier de tous les services.

• Si vous avez un autre fournisseur d'accès Internet (F.A.I) :

Vous devrez le contacter pour savoir s'il est présent au sein du Nœud de Raccordement (NRA) Med et obtenir un meilleur débit et de nouveaux services.

Les nouveaux équipements sont compatibles avec le VDSL (jusqu'à 100 Mbps) sur les lignes éligibles et pour les fournisseurs d'accès qui le proposent, parlez-en à votre interlocuteur.

OBJECTIF : 95 % DE LA POPULATION COUVERTE !

La commune de Canéjan est desservie par 5 sous-répartiteurs. Les opérations de montée en débit menées en 2014 ont été réalisées sur 2 sous-répartiteurs identifiés par le Syndicat mixte Gironde Numérique comme les plus importants en nombre de lignes et les plus pertinents, de par leur emplacement, au regard du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN).

L'aménagement de ces 2 installations ont permis de couvrir plus de 80% des foyers canéjanais avec des débits allant de 10 Mbps à plus de 20 Mbps (compatible TV HD).

L'opération de montée en débit qui sera livrée cette année permettra d'apporter des débits équivalents à tous les quartiers de La House situés à proximité de la RD1010 et aux futurs logements de la ZAC de Guillemont (caret disponible sur www.canejan.fr), permettant ainsi d'atteindre **95% de la population couverte à plus de 15 Mbps.**

LES ÉTAPES DE LA MONTÉE EN DÉBIT (MED):

Début 2016 : Gironde Numérique commande la montée en débit de GRA41, les travaux sont coordonnés avec ceux de la ZAC de Guillemont.

Novembre 2016 et janvier 2017 : Réalisation des travaux de génie civil (pose de fourreaux, chambres de tirages et alimentation électrique) puis installation des armoires.

Février 2017 : Alimentation des armoires en fibre optique (malgré quelques fourreaux cassés, la fibre est bien arrivée)

Avant mai 2017 : Installation des équipements xDSL dans les armoires par les opérateurs (Bouygues, Free, SFR, Orange).

Mai-juin 2017 : Mise en service unique pour tous les abonnés ADSL concernés, le débit passera de moins de 2Mbps à plus de 15Mbps (et jusqu'à 100Mbps en VDSL).

Budget 2017

LE CONSEIL MUNICIPAL A VOTÉ LE BUDGET PRIMITIF LE 12 AVRIL DERNIER. IL S'INSCRIT DANS UNE STRATÉGIE FINANCIÈRE QUI REPOSE SUR UNE EXIGENCE DE SÉRIEUX ET DE MAÎTRISE DU FONCTIONNEMENT, SUR LA STABILITÉ DE LA FISCALITÉ DIRECTE LOCALE ET SUR LA CAPACITÉ À MOBILISER DE NOUVEAUX POTENTIELS DE RECETTES POUR ASSEOIR NOS FINANCEMENTS ET MAINTENIR UN BON NIVEAU D'INVESTISSEMENT.

[Trois questions à]

Laurent PROUILHAC,

Adjoint délégué aux Finances, à l'Action Économique et aux Achats

Malgré des contraintes accrues pour les finances locales, la solidité des fondamentaux budgétaires pour la collectivité est confirmée pour 2017. Comment y parvenez-vous ?

Dans un contexte de contraintes budgétaires fortes (baisse de 62% des dotations de l'État depuis 2011) et de croissance économique limitée, notre commune poursuit la stratégie budgétaire affirmée depuis de nombreuses années : sobriété en fonctionnement, stabilité des taux de la fiscalité locale pour les ménages, programme d'investissement important mais raisonné. À cet égard, je tiens à souligner l'engagement et les efforts consentis par les agents de la collectivité pour maîtriser au mieux les dépenses de fonctionnement des services municipaux tout en maintenant des services de qualité. Ce sérieux budgétaire est un élément essentiel à la réussite de nos engagements sur la mandature sur les fronts de la solidarité, de l'accueil de la petite enfance, de l'offre de services aux personnes, de la transition énergétique, de la préservation de notre cadre de vie, des transports, etc.

Quelles sont les priorités du programme d'investissement communal ?

L'année 2017 sera particulièrement marquée par le lancement de plusieurs chantiers emblématiques comme le projet de création d'un lieu d'accueil unique pour la petite enfance sur le site de Guillemont, les travaux de réhabilitation du site de l'Alezan destiné à accueillir une nouvelle activité équestre ou les études préalables au projet de réaménagement du centre commercial de la House. Parmi les principaux investissements, nous pouvons également retenir le remplacement des fauteuils du centre Simone Signoret, la poursuite de notre politique d'accueil des entreprises en finalisant la 1ère tranche du parc d'activités du Courneau et en préparant la suivante. À celà s'ajoutent le développement de certaines liaisons douces, la réhabilitation de certains bâtiments ou équipements pour plus de performance énergétique, etc.

Les taux de la fiscalité des ménages demeurent-ils inchangés ?

Cette année encore, nous avons souhaité maintenir les taux à un niveau identique à 2016. Pour mémoire, cette stabilité fiscale est constante depuis 2009 à Canéjan et place notre commune très en deçà des taux pratiqués dans des communes voisines ou de même strate. Je rappelle néanmoins que le produit de l'impôt local, et par conséquent nos recettes de fiscalité directe locale, devraient augmenter en 2017 sous l'effet de la revalorisation des bases locatives décidées par le Gouvernement et de la progression physique des valeurs (apport de populations nouvelles).

En application de l'article L 2313-1 du code général des collectivités locales, les données synthétiques sur la situation financière de la commune doivent être insérées dans une publication locale diffusée dans la commune. Pour toute question et/ou toute information sur les finances locales, n'hésitez pas à contacter Laurent PROUILHAC, Adjoint délégué aux Finances, en mairie au 05 56 89 08 60 (sur rendez-vous) ou par courriel : l.prouilhac@canejan.fr

LE BUDGET EN CHIFFRES

DÉPENSES PAR CHAPITRE (EN EUROS ET EN POURCENTAGE)

Compte administratif 2016

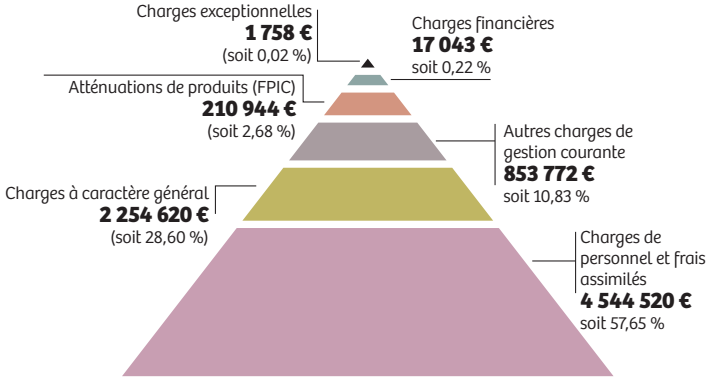

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT :
7 882 657 €

RÉPARTITION DES CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL PAR ACTIVITÉ (EN EUROS)

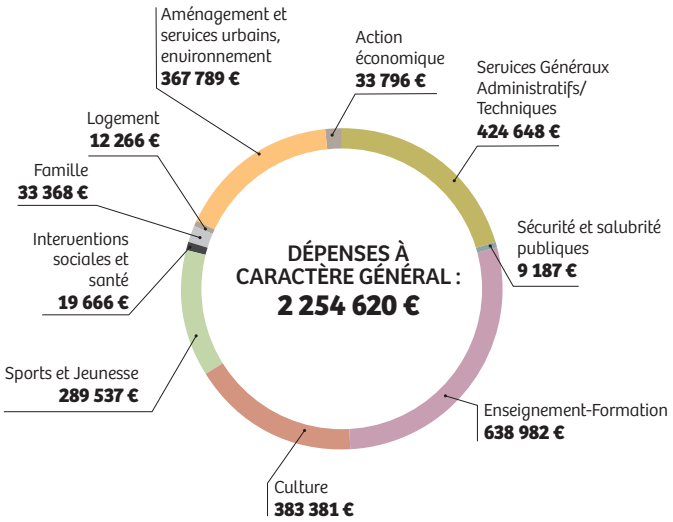

RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENTS 2016 (EN EUROS)

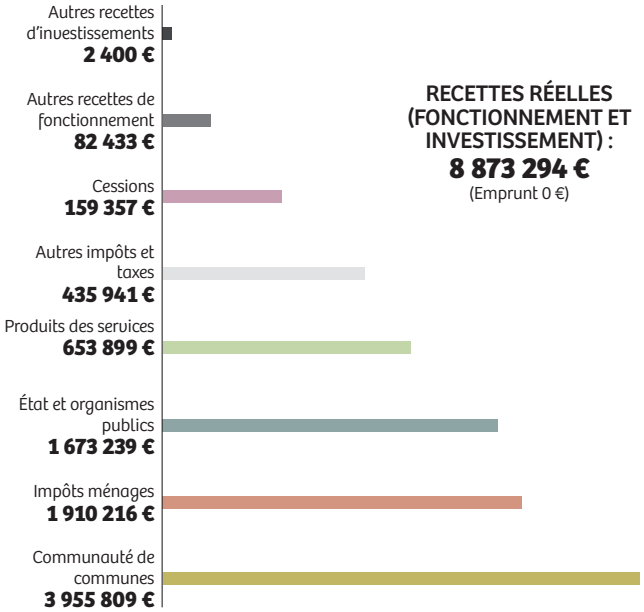

RECETTES RÉELLES (FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT) :
8 873 294 €
(Emprunt 0 €)

ÉVOLUTION DE L'ENCOURS DE LA DETTE PÉRIODE 2012 À 2017 (EN EUROS)

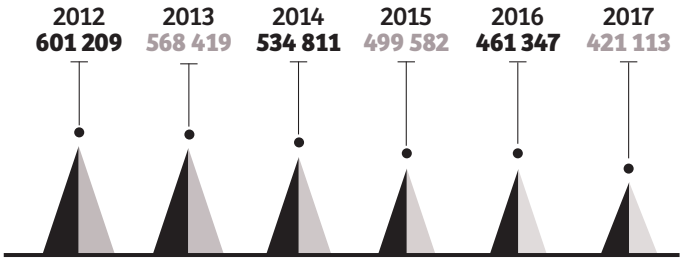

EN COURS (en €)

Soit pour 2016 : **79,40 €/hab.**

RATIOS FINANCIERS 2016

- Dépenses réelles de fonctionnement/population : **1 486,17 €/*hab***
- Produits impositions directes/population : **360,15 €/*hab***
- Recettes réelles de fonctionnement/population : **1 798,07 €/*hab***
- Dépenses d'équipement brut/population : **758,01 €/*hab***
- Encours de la dette/population : **79,40 €/*hab***
- DGF/population : **52,17 €/*hab***
- Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement : **57 %**

CHIFFRES CLÉS

21 % : Part des impôts locaux dans les recettes réelles

1 463 559 € : C'est la somme du budget (fonctionnement et investissement) allouée à l'enseignement et la formation

1 246 416 € : C'est la somme du budget (fonctionnement et investissement) allouée aux aménagements, aux services urbains et à l'environnement

Conformément aux orientations budgétaires 2017, les dépenses prévisionnelles réelles de fonctionnement pour 2017 s'élèvent à 8 569 244 € (- 2% pour les charges à caractère général pour un montant de 2 468 645 €). Les recettes réelles de fonctionnement et les investissements 2017 sont prévus pour 9 494 113 €.

FISCALITÉ DES MÉNAGES :
Évolution 2009/2017 : 0 %

Taxe Habitation	**9,5 %**
Taxe Foncière	**13,94 %**
Taxe Foncière Non Bâti	**18,46 %**

ÉVOLUTION DE LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT VERSÉE PAR L'ÉTAT (EN €) **Diminution de 62 % depuis 2011**

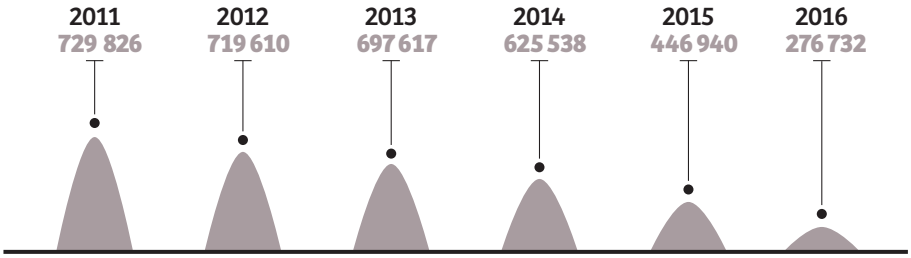

ZOOM SUR quelques investissements

Alezan : Travaux avant réouverture en septembre !

Le projet finalement retenu à l'issue d'un second appel à projets est celui présenté par l'association ASC BEAUDESERT, loi de 1901, adhérente de la Fédération Française d'Équitation depuis 1994 *(cf. page 6)*. Si l'association devra engager des travaux de réaménagement sur la base d'un projet validé par la collectivité, la commune, propriétaire du site et de ses bâtiments, prendra à sa charge des travaux de réhabilitation structurelle. Le montant du loyer acquitté par l'association tiendra compte du coût afférant à ces investissements publics.

Le projet d'accueil de la petite enfance :

La création d'un lieu d'accueil unique pour la petite enfance a été actée par le Conseil municipal en décembre 2016.
Ce projet vise à tenir compte des contraintes liées aux importants travaux de réhabilitation et de mise aux normes à engager sur les trois structures existantes, condition du maintien de l'agrément par les services de la Protection Maternelle et Infantile (PMI, dépendant du Conseil départemental). Cet établissement unique donne enfin la possibilité d'augmenter la capacité d'accueil (50 places agréées pouvant accueillir jusqu'à 60 enfants occasionnellement contre 45 actuellement), tout en continuant à veiller à conserver un équilibre entre l'offre d'accueil collectif et l'offre de service des assistantes maternelles. L'année 2017 sera consacrée aux études menées par un programmiste (étude du site, analyse détaillée des besoins, définition des objectifs d'aménagement, environnement réglementaire, faisabilité technique, faisabilité économique, planning de l'opération et élaboration du pré-programme) et à l'élaboration d'un projet de cahier des charges et d'une procédure de délégation de service public. Le Budget 2017 intègre les frais afférant à ces études réalisées par des cabinets d'expertise extérieurs.

Le projet de réhabilitation du centre commercial

L'équipe municipale a affirmé sa volonté politique de mener à bien un projet de réaménagement du centre commercial de la House. Une réflexion a été engagée à laquelle l'ensemble des parties prenantes (commerçants, riverains, etc.) a été et sera associé. Ces premiers éléments permettront de préfigurer le cahier des charges, lequel sera élaboré dans le cadre d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage lancée en 2017. L'assistant à maîtrise d'ouvrage qui sera désigné après consultation aura pour mission d'accompagner la collectivité dans la définition, le pilotage et l'exploitation du projet.

La poursuite des liaisons douces vers Pessac (et Gradignan) :

En 2016, une étude avait été lancée pour intégrer une piste cyclable vers Pessac Alouette (pôle multimodal), la difficulté résidant dans le franchissement du pont autoroutier entre Granet et le chemin de la Briquèterie. Les dépenses d'investissement liées à la réalisation de cette liaison seront portées au budget 2017. Côté Pessac (Bordeaux Métropole), les travaux d'intégration d'une piste cyclable avenue Jean Perrin progressent, achevant ainsi le maillage entre Canéjan et le pôle d'échanges multimodal de Pessac Alouette (train, tram, bus).

Et toujours... :

- La voirie prendra toujours une part importante des investissements pour un montant de 650 000 €.
- Nous poursuivons également le développement des équipements numériques de nos écoles et le renouvellement régulier des outils logiciels des services municipaux.

PLA MUR SOL,
du sol au plafond !

Société spécialisée dans les travaux de revêtement des sols et des murs, PLA MUR SOL a fêté l'an dernier ses 50 ans d'existence !

Implantée sur le Parc d'activité du Courneau en 2010 à l'époque où la Communauté de Communes s'engageait dans la réindustrialisation de la zone après la fermeture de Flextronics-Solectron, l'entreprise familiale, créée par Daniel HOURSIANGOU, le père, est aujourd'hui dirigée par Olivier, le fils.

L'activité développée par PLA MUR SOL est très large puisqu'elle s'intéresse à tous types de revêtements dans les bâtiments professionnels ou dans de gros projets de construction de logements : moquettes et sols en linoléum, parquets, carrelage et autres revêtements de sols en bois, revêtements muraux en papiers peints, marbre, granit ou en ardoise, etc.

Œuvrant dans un secteur hautement concurrentiel, pour le compte d'opérateurs de plus en plus exigeants sur les prix, l'entreprise a dû faire face à un marché moins florissant que dans les années 1980-2000. 2017 s'annonce néanmoins sous de meilleurs auspices avec des carnets de commande remplis à plus de 90 %. Une embellie qui, si elle était confirmée, se traduirait par des recrutements dans un secteur encore largement pourvoyeur en Aquitaine. Elle compte à ce jour 42 salariés et quelques compagnons pour un chiffre d'affaires d'un peu plus de 7 millions d'euros.

PLA MUR SOL : Parc d'activités du Courneau – 4 avenue de Guitayne – 33610 CANEJAN.

SDS Industrie,
principal acteur régional des volets roulants !

Fabricant de volets roulants et de portes de garage, la société SDS INDUSTRIE, dont l'origine Bordelaise remonte à 1986, répartit aujourd'hui sa production sur 2 sites ; l'un est situé, depuis 2013, sur le Parc d'activité du Courneau à Canéjan et l'autre dans le Puy de Dôme, près de Clermont-Ferrand.

Grâce à ses implantations en Aquitaine et en Auvergne, SDS INDUSTRIE peut développer une solide relation de confiance et de proximité avec ses clients, essentiellement des acteurs professionnels de la menuiserie reconnus régionalement ou nationalement.

Proximité et réactivité sont les deux maîtres-mot de M. PAGLIALI, son dirigeant.

Au fil des années, la société a acquis une véritable expertise dans la conception et la fabrication de volets de rénovation, volets traditionnels, coffres linteaux, de portes de garage ainsi que de blocs-baie. Un positionnement haut de gamme, marqué par un approvisionnement qualitatif dans des pays européens (Allemagne, Italie, Belgique) et concrétisé par la création d'une marque conjointe avec le fournisseur Somfy (numéro un mondial de la motorisation), lui a assuré une crédibilité forte et permis d'enregistrer une croissance de 12 % / an en moyenne depuis 10 ans. 25 000 unités de type volets et portes sont produits chaque année par cette société qui réalise un chiffre d'affaires de 7 millions d'euros et emploie 27 salariés dont 14 sur le seul site canéjanais.

SDS INDUSTRIE : Parc d'activités du Courneau – 2 avenue de Guitayne 33610 CANEJAN.

L'organisation du temps scolaire modifiée pour la rentrée 2017-2018

À la faveur du renouvellement du Projet Éducatif Territorial (2016-2019), une réflexion a été menée pour modifier l'organisation du temps scolaire.

Après trois années de fonctionnement, il est apparu que les Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P.) de 45 minutes étaient trop courts pour développer certaines activités ou se déplacer vers les installations sportives par exemple. Un groupe de travail a été constitué avec des enseignants, des parents d'élèves et la Mairie. Une concertation de tous les partenaires a permis de réfléchir à une nouvelle organisation qui sera mise en place à partir de la rentrée.

Les horaires d'entrée et de sortie des cours ont été légèrement modifiés (sauf pour l'école Marc Rebeyrol). Cette nouvelle organisation permet de concilier les attentes de l'Éducation nationale (deux heures de cours l'après-midi), les demandes des parents et les attentes des animateurs. Tous les conseils d'école se sont prononcés favorablement sur ce projet.

Ainsi, les T.A.P. auront lieu deux après-midis par semaine pendant 1 h30 sur les écoles élémentaires, sur inscription, comme c'est le cas actuellement. Les deux autres après-midis, les élèves seront accueillis en périscolaire (gratuit également), permettant ainsi aux parents de venir chercher leurs enfants dès qu'ils le souhaiteront. Des activités leur seront proposées.

Le périscolaire du soir, payant, prend la suite jusqu'à 19 heures.

Les maternelles restent sur des activités de 45 minutes.

Les temps d'activités demeurent gratuits, un principe auquel la municipalité reste très attachée.

Création réalisée dans le cadre des TAP

Jacques Brel

	7h30	8h35	11h45	13h20	15h20	16h50	19h
LUN.	APS	CLASSE	REPAS	CLASSE	APS		
MAR.	APS	CLASSE	REPAS	CLASSE	T.A.P.	APS	
MER.	APS	CLASSE	11h55 REPAS	ACCUEIL DE LOISIRS		APS	
JEU.	APS	CLASSE	REPAS	CLASSE	T.A.P.	APS	
VEN.	APS	CLASSE	REPAS	CLASSE	APS		

Le Cassiot

	7h30	8h35	11h45	13h20	15h30	17h	19h
LUN.	APS	CLASSE	REPAS	CLASSE	T.A.P.	APS	
MAR.	APS	CLASSE	REPAS	CLASSE	APS		
MER.	APS	CLASSE	11h55 REPAS	ACCUEIL DE LOISIRS		APS	
JEU.	APS	CLASSE	REPAS	CLASSE	APS		
VEN.	APS	CLASSE	REPAS	CLASSE	T.A.P.	APS	

Marc Rebeyrol

	7h30	8h45	11h45	12h00	13h45	15h45	16h45	19h
LUN.	APS	CLASSE	REPAS	CLASSE	T.A.P.	APS		
MAR.	APS	CLASSE	REPAS	CLASSE	T.A.P.			
MER.	APS	CLASSE	11h45 REPAS	ACCUEIL DE LOISIRS				
JEU.	APS	CLASSE	REPAS	CLASSE	T.A.P.			
VEN.	APS	CLASSE	REPAS	CLASSE	T.A.P.	APS		

Maurice Carême

	7h30	8h45	11h45	13h20	13h30	15h30	15h45	16h45	19h
LUN.	APS	CLASSE	REPAS	T	CLASSE	T	T.A.P.	APS	
MAR.	APS	CLASSE	REPAS	T	CLASSE	T	T.A.P.	APS	
MER.	APS	CLASSE	11h55 REPAS	ACCUEIL DE LOISIRS				APS	
JEU.	APS	CLASSE	REPAS	T	CLASSE	T	T.A.P.	APS	
VEN.	APS	CLASSE	REPAS	T	CLASSE	T	T.A.P.	APS	

*APS = accueil périscolaire T = Transition

Des menus alternatifs à la restauration scolaire

Une réflexion est en cours pour proposer des menus alternatifs (végétariens) aux enfants bénéficiant de la restauration scolaire.

De quoi s'agit-il ?

Il s'agit de remplacer la viande (de bœuf, de porc, etc.) par d'autres produits non carnés : poissons, céréales, légumineuses, en les associant judicieusement pour permettre de garantir une alimentation équilibrée. Élaborés par la diététicienne de la commune, ces menus répondront à l'équilibre nutritionnel des repas (garantir les apports en protéines, en fibres, en fer, en calcium…).

Pourquoi ?

Les raisons sont multiples.

· **Manger autrement !** Les produits carnés sont indispensables au développement du corps de l'enfant. Dans les habitudes de beaucoup de familles, sa consommation dépasse souvent les besoins réels des enfants. La question sur un menu alternatif est souvent posée lors de l'inscription des nouveaux enfants à l'école.

· **Consommer moins de viande préserve la santé et l'environnement.** Toutes les études montrent que la production de viande est très consommatrice en eau et en céréales. Cette réflexion s'inscrit dans la démarche communale d'Agenda 21.

· La pratique du panier-repas et sa gestion quotidienne engendrent, pour les agents de la restauration, un surcroît de travail et engagent leur responsabilité en cas du non-respect du protocole signé (ou pas) par les familles (traçabilité, sécurité sanitaire…). Seuls les paniers-repas dans le cadre d'un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.) ou sur prescription médicale seront acceptés.

Comment choisir ?

Une information sera faite auprès des familles utilisant la restauration, en fin d'année scolaire, pour présenter cette nouvelle démarche et les modalités de leur choix.

+ Infos et contacts : Mairie de Canéjan – Pôle Enfance Jeunesse Animation au 05 56 89 08 60 ou peja@canejan.fr

Séjour ski 2017

Du 27 février au 3 mars derniers, un groupe de 24 jeunes canéjanais (de 8 à 13 ans) est parti à St Lary Soulan en séjour ski avec trois animateurs du centre de loisirs.

Malgré le temps mitigé, ils ont appris à skier, assisté à la descente aux flambeaux, participé à un concours de bonhommes de neige organisé par le Chalet d'Artagnan (résultats courant avril) et goûté à la glisse avec les luges.

Malgré la différence d'âge entre les deux groupes, nos jeunes ont sympathisé avec le groupe des jeunes Cestadais qui étaient dans le même chalet.

Les enfants ont tellement apprécié les plats mitonnés par le cuisiner qu'une ovation générale lui a été réservée lors du dernier repas.

Formation Assistantes Maternelles

Dans le cadre de la professionnalisation des assistantes maternelles, le RAM a mis en place, en partenariat avec le GRETA une formation permettant à ces professionnelles d'obtenir leur certificat «Sauveteur secouriste du travail» (SST) dans le cadre de la prise en charge d'enfants. Elles étaient 4 de Canéjan à suivre cette formation qui a eu lieu sur 2 jours.

Centre Simone Signoret

Centre Simone Signoret

Canéjan
notre commune

Fête de la MUSIQUE 21 JUIN

MERCREDI 21 JUIN

AVIS AUX AMATEURS

dans le parc du centre Simone Signoret

Fête de la musique

Musiciens canéjanais ou d'ailleurs, si vous souhaitez vous produire sur scène, contactez-nous au 05 56 89 38 93

MARDI 16 MAI À 20H

« Être le loup »

Cie Lazzi Zanni (Dordogne)
Théâtre dès 8 ans (1h)

Dans un univers très visuel et résolument urbain, la prairie devient cité avec sa forêt d'immeubles, le loup devient requin de la finance avec son beau costume. Lazzi Zanni revisite le conte en proposant une version décalée et résolument contemporaine des histoires de loup et de gentils petits moutons que nous connaissons tous... Alors ? Être ou ne pas être Le loup ?...
Tarif: 8 € (abonnés 6 €)

MERCREDI 17 MAI 2017

3ème édition du festival CANNES ET GENS

19h SOIRÉE VIP *(Entrée libre sur réservation)*
Diffusion en direct de la montée des marches du festival de Cannes sur grand écran - Cocktail ...
20h30 PROJECTIONS *(Film à déterminer)*

Ouverture de la saison culturelle Canéjan/Cestas

Co-organisation Canéjan/Cestas
Tout public / Gratuit

SAMEDI 16 SEPTEMBRE

à 16h - dans le parc de Gazinet/Cestas avec

« L'effet escargot »

de la Cie Kadavresky (Savoie)
1 heure de prouesses techniques et physiques, le tout sur une musique jouée en live.
À noter dans vos agendas !

ABONNEZ-VOUS
3 spectacles à partir de 18 €

www.facebook.com/centreculturel.canejan

Nous sommes à votre disposition pour des conseils personnalisés. Programme complet de la saison disponible sur simple appel au 05 56 89 38 93
www.signoret-canejan.fr

Agenda

LIRE, ÉLIRE : Le Prix des jeunes lecteurs de la Gironde vous propose :
- 1 Spectacle par la Companie Betty Blues, inspiré par les livres du prix Lire, Élire.
  Vendredi 5 mai - 19h - À partir de 6 ans - Gratuit - sur inscription
- 1 Apéro-polar, animé par Véronique Marro de la librairie Mollat.
  Vendredi 12 mai - 18h30.
- 1 Atelier artistique, animé par «Gribouille», autour du livre *Je suis la méduse*.
  Samedi 13 mai - 14h/15h30 ou 15h30h/17h - À partir de 6 ans - Gratuit - sur inscription

MÉDIATHÈQUE de Canéjan

Vente du « désherbage » : les documents éliminés (environ 1000 livres, BD, CD) seront vendus 1€ l'unité ! **Vendredi 9 juin** (14h-18h) et **samedi 10 juin** (10h-18h). La vente se poursuivra jusqu'à épuisement du stock.

Incroyables Comestibles Canéjan

Incroyables Comestibles, c'est parti!
On plante, on cultive bio et on partage graines, légumes et plantes aromatiques dans les espaces libres de la ville.
Rejoignez le groupe !
Pour en savoir plus : Facebook «Incroyables comestibles de Canéjan» ou renseignements à la Médiathèque au 05 56 89 38 07 ou à l'Espace de vie sociale « Les Couleurs du jeu » au 09 54 60 00 81.

Qui a envie de faire une dictée ?
Avis aux amateurs! Rendez-vous à la Médiathèque les **jeudis 13 avril, 11 mai et 15 juin 2017 !**

La Médiathèque depuis chez vous : www.mediatheque-canejan.net
vous donne accès à votre compte, aux nouveautés, à ses sélections, à toutes les collections, à son programme d'animations... Nous vous invitons à le découvrir ou redécouvrir !
Heures d'ouverture : mardi, jeudi, vendredi : 14h-19h / mercredi, samedi : 10h-18h
Médiathèque de Canéjan : 10 Chemin de La House - Tél. 05 56 89 38 07
Courriel : mediatheque@canejan.fr

Tai Chi Chuan et pleine conscience

Depuis quelques années, on entend beaucoup parler de Méditation de Pleine Conscience.
Qu'est-ce-que cela signifie ? C'est simplement être pleinement conscient de l'instant présent, observer sans juger ce qui se passe en soi et surtout, éprouver, vivre l'expérience.
Cette attitude prônée par les sagesses orientales millénaires suscite l'intérêt des médecins contemporains, car elle favorise un état d'esprit qui prémunit contre le stress et la dépression. Eh oui : Observer simplement « ce qui est », par une simple présence attentive, a des vertus soignantes.
La Pleine conscience est le quotidien de notre recherche dans la pratique du Tai chi chuan. En effet, le Tai chi est une voie du développement de la conscience par la qualité d'attention portée au corps, le détachement et la persévérance.
Attention portée au corps : La précision anatomique du mouvement dans le Tai chi est au service de l'amplification respiratoire, de la mobilité articulaire et de toutes les circulations à l'intérieur de notre corps, pour le bénéfice de notre santé.
Ce mouvement est là aussi avec le sens martial qui lui donne son intention et qui fait que, contrairement aux apparences, le pratiquant n'est jamais seul.
Le Tai chi développe une qualité d'attention au rythme respiratoire, aux ressentis et perceptions corporelles, aux appuis, aux axes, sans rien chercher de particulier, dans une attitude d'exploration sensorielle.
Détachement : Le mouvement juste n'existe pas en Tai chi. On apprend à se détacher de l'idée de « réussir » le mouvement, pour faire simplement ce qu'il y a à faire en devenant observateur de soi-même dans une attitude bienveillante et amusée.
Voie de la persévérance : La pratique, l'entraînement à cet exercice du corps et de l'esprit, en maintenant une bonne qualité d'attention, est nécessaire. C'est par la répétition attentive et sans effort physique que l'on avance, car la conscience suffit.
Le Tai chi vous invite sur ce chemin de Pleine conscience. En le suivant, vous prendrez le temps d'écouter la vie, de vous retrouver, d'éprouver, de vous recentrer. C'est tout simple et ça commence maintenant.
+ Infos et contact :
www.la-voie-du-sourire-intérieur.fr

Le So Good Fest sort le grand jeu pour sa 7e édition !

Organisé par l'association Volume 4 Productions, le rendez-vous made in Canéjan revient s'installer **les 9 et 10 juin**, plaine du Courneau.
Au programme cette année, des artistes internationaux renommés, des exclusivités, des talents émergents, deux scènes en simultané et des show vidéo inédits ! Thylacine (FR), Nathan Fake (UK), Crystal Distortion (UK), O.B.F (FR), Moa Anbessa (IT), Mawimbi (FR), Madame (FR), Contrefaçon (FR), I-Station Sound System (FR), Indica Dubs (UK) ou encore les bordelais Wandem, Roots Zoombie, DAAD'oO, QdB et Low-K, sans oublier le sound system canéjanais Infinity Hi-Fi ! Soit une vingtaine d'artistes qui se succéderont tout au long du week-end pour faire vibrer la ville aux sons des musiques électroniques.
Pour ceux qui souhaiteraient profiter pleinement des 2 jours de festival, le camping est gratuit. En entrée libre également, des animations ludiques et familiales seront proposées le samedi après-midi, notamment par la ludothèque de Canéjan et l'association Palet Club Dub. De 7 à 77 ans, nous vous attendons nombreux (les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte lors des soirées) !
+ Infos et billetteriesur www.sogoodfest.com.
Et suivez toute l'actualité sur Facebook, Instagram et Twitter !

Canéjan aux couleurs de l'Italie, de l'Espagne et de la Hongrie !

Du 22 au 29 août 2017 Canéjan fêtera son jumelage avec les villes de Poggio Mirteto en Italie, Silleda en Galice et Nagykovasci en Hongrie.

Donner un nouvel élan.
Danièle Antoniazzi, présidente du Comité de jumelage, et la municipalité entendent donner un nouvel élan aux festivités organisées à cette occasion, et profiter de ce moment de rencontres pour nouer des amitiés nouvelles et apprendre beaucoup de l'autre et de nos différences.
Les trois pays étrangers seront représentés chacun par une délégation et nous pensons recevoir 90 personnes des 3 villes, musiciens espagnols et autres sympathisants du jumelage.
Les organisateurs ont besoin de vous ! Cela représente bien-sûr un besoin important au niveau hébergement. Le Comité de jumelage lance donc un appel pour trouver des personnes intéressées pour recevoir des Italiens, des Galiciens ou des Hongrois, du 22 août (soir) au 29 août (matin). Il n'est pas nécessaire de parler la langue. Il s'agit d'assurer simplement l'hébergement, le Comité a prévu un programme riche en découvertes et festivités. Cet hébergement pourra vous faire découvrir le plaisir de la rencontre ; il sera également un moment privilégié pour faire découvrir notre culture, nos habitudes de vie.

Le programme des festivités :
Mardi 22 août à 18h : arrivée en bus de nos amis à la Bergerie du Courneau
Mercredi 23 août : Bordeaux
Jeudi 24 août : Audenge / Arcachon
Vendredi 25 août : vignobles / châteaux solidaires
Samedi 26 août : Canéjan - journée solidaire
Dimanche 27 août : journée libre en famille
Lundi 28 août : Talmont
Mardi 29 août : Départ

+ Infos et contact : Comité de jumelage – Hôtel de ville – 33 610 Canéjan - Tél. : 06 03 59 68 77
E-mail : canejanjumelage@free.fr – Présidente : Danièle Antoniazzi.

Aïkido : regarder et voir !

Au commencement de notre vie, il y a le regard. Enfin, presque au commencement. Par le regard, le bébé communique avec l'extérieur. Il prend connaissance des mimiques de sa maman, il essaye de les imiter. De là naît l'amour, dans cette imitation naît son humanité. Au berceau, pour se retourner, il va regarder, puis tourner la tête et après le buste. Le geste, le corps, s'apprennent par le regard. Là commence le mouvement. En aikido, il en est de même. Le pratiquant prend des informations sur ce que montre le professeur, il transforme ce qu'il voit en ce qu'il peut ressentir avec son corps : de l'extéroception (je perçois avec mes sens extérieurs), il passe à la proprioception (je perçois avec mes sens internes, l'équilibre, la tension des muscles...). Par mon regard, je modifie mon équilibre. Si je veux chuter, je regarde l'endroit où je vais placer mon corps, je regarde la voie... Ensuite, dans sa pratique, le regard permet de prendre en compte les attaques : le nombre des partenaires, les armes utilisées, la distance, la vitesse... Le fondateur de l'aikido disait « faire avec un adversaire comme s'il y avait plusieurs adversaires, faire avec plusieurs adversaires comme s'il y avait un seul adversaire ». On apprend à regarder « pointu » sur un endroit très précis ou bien à « regarder large » en essayant d'avoir une vision « périphérique », qui donne une globalité de l'action. Mais on ne se fie pas seulement au regard, bien entendu : dans la pratique, on apprend à « cacher », à prendre des postures qui dissimulent la place des jambes, des gardes qui masquent la longueur de la lame. À d'autres moments, on va

cacher l'arme, lancer des leurres : c'est la main qui part, et non la lame du sabre... Et puis aussi, on travaille « sans voir » en se fiant aux informations données par la saisie, par l'équilibre du corps du partenaire : proprioception... On travaille même « dans le dos », à l'aveugle. Une bonne partie des saisies de l'aïkido venant des techniques de menottages de la police japonaise, on apprend donc à se défaire de prises à l'arrière du corps... Bien entendu, le regard n'est pas toute la pratique, mais il va en constituer une bonne partie. Peu à peu, je vais grâce à lui passer des étapes dans ma compréhension de l'art et de ses principes... Puis limiter son importance pour me fier à d'autres perceptions...

+ Infos et contact :
Tél. : 06 59 88 59 30 ou aikidocanejan@gmail.com
Site web : aikidocanejan.org

La saison 2016-2017 du Judo Club de Canéjan

tient toutes ses promesses...

Après avoir organisé avec succès sa fête de fin d'année et son 1er regroupement technique de la saison, le club s'apprête à accueillir un maître du judo international en la personne d'Hiroshi KATANISHI, 8e DAN, Maître japonais, à l'occasion de son stage annuel.

Pour cette 6e édition, trois cours, de deux heures chacun, seront dispensés au public du vendredi soir au samedi. Ouvert à tous les pratiquants, de tous niveaux, ce stage est une occasion unique de pouvoir approcher de près la quintessence de cet art martial japonais.

Fidèle aux valeurs du judo traditionnel, Maître KATANISHI nous donne la possibilité de réfléchir à notre judo et de le faire évoluer par une meilleure compréhension du pourquoi.

Le club de judo de Canéjan se veut un lieu d'étude et de partage pour tous où ce qui compte est la manière et non le résultat à tout prix.

C'est pourquoi, le club de judo de Canéjan est fier de pouvoir accueillir, en terre girondine, un digne représentant de notre art martial fidèle aux valeurs du maître Jigoro KANO, fondateur du judo moderne.

+ Infos et contact :
Mme Véronique VILAN
Tél. : 05 56 64 17 92
ou 06 72 81 55 05 (à partir de 18 h les jours de cours)
Courriel : dojo@judocanejan.fr
Site web : judo.canejan.fr

Chorale « LA HOUNTETA » de Canéjan

La chorale a repris son rythme de croisière, en alternant les répétitions, le mardi soir de 20h30 à 22h30, salle de la Bergerie et des moments de convivialité. Nous nous mettons en « standby » pendant les congés scolaires.

Après avoir monté l'an dernier, la « Cité enchantée » qui a débouché sur un spectacle avec une dizaine de chorales à St Macaire et la réalisation d'un CD, cette année, nous envisageons de monter "un bal chanté", avec la chorale « Ardilla » dirigée par Jacky GRATECAP et la chorale « la Volière » dirigée par Marie Anne MAZEAU. Le répertoire autour de ce thème est varié : le tango corse, Aragon et Castille, la javanaise, travailler c'est trop dur, une île au soleil… et permet de voyager : États-Unis, Brésil, Chili, Italie…

Pour faciliter l'apprentissage, les voix sont enregistrées.

Aucune compétence n'est exigée si ce n'est l'envie de chanter et de partager de bons moments.

Toute personne intéressée peut nous rejoindre.

+ Infos et contact : le Président : Marc DOCHE (doche.marc@free.fr) ou le secrétaire : Alain SANS (alain.sans@wanadoo.fr).

Stage foot à l'E.S. Canéjan

Les U15 ont déjà inscrit plus de 50 buts cette saison

L'étoile sportive de CANEJAN organise son stage de Pâques du mardi 18 avril au vendredi 21 avril 2017, ouvert à toutes et tous, licenciés ou non, âgés de 5 ans à 17 ans. L'école de football de l'ES CANEJAN et ses éducateurs diplômés assureront l'encadrement de ces 4 journées au cours desquelles des exercices techniques, des activités ludiques autour du football, et plein d'autres surprises, seront proposés à l'ensemble des participants. Retrouvez plus d'informations sur le site internet www.escanejanfoot.com ou contactez-nous à notre adresse mail : escanejan@free.fr ou par téléphone au 06 85 72 64 79.

De plus, la saison 2017-2018 se prépare et la date de reprise est prévue le mercredi 6 septembre 2017 pour l'école de foot. Venez donc découvrir notre école de football où la convivialité, le respect et le plaisir du jeu sont nos objectifs ! Avec la carte PassSport Club, profitez d'un mois d'essai gratuit pour vous initier au plaisir du ballon rond ! Alors, filles ou garçons, amateurs ou expérimentés, jeunes ou vieux, dirigeants, bénévoles ou joueurs n'hésitez pas à faire partie de l'aventure de l'ES Canéjan pour la saison à venir !

Sportivement.

+ Infos et contact :
05 56 75 35 25 ou 06 83 20 88 47 ou 06 09 34 21 38
Courriel : bcsanchez@free.fr

ABEM (Association Bordelaise des Etudes Métaphysiques)

Nous vous donnons rendez-vous le **vendredi 5 mai** à 20h30 pour une conférence sur le thème : « LE SENTIER INITIATIQUE », Les étapes de l'évolution intérieure. Conférence animée par Alain CHAPON, conférencier de l'ABEM, et le **vendredi 2 juin** à 20h30 (sous réserve) sur le thème : La fabuleuse aventure de « PERNELLE ».

Un roman dans l'histoire du 14e siècle. Orpheline, enlevée à Sarlat par ces seigneurs et brigands qui se louaient, pendant la guerre de 100 ans, tantôt au roi de France tantôt au roi d'Angleterre, Duc d'Aquitaine, cette jeune fille pleine de talents et de beauté a vécu une véritable épopée, parmi le petit peuple du Périgord et de Paris, participant aux fêtes, subissant les calamités et les effrois d'une époque où vacilla le pouvoir royal. Elle fut la femme de l'alchimiste Nicolas Flamel… et le mystère demeure.

L'auteure de ce roman Mme DURRENS dédicacera son ouvrage après la conférence.

Nos conférences sont organisées à la salle inter-associative de la Bergerie du Courneau.

Sans oublier, le 3e vendredi de chaque mois, nos ateliers réservés aux adhérents !

+ Infos et contact :
M. Bernard CABRERA, Président
Courriel : abem.asso2@free.fr
Site web : abem.canejan.fr/

L'assemblée générale de l'Accorderie de Canéjan et Pays des Graves : riche constat de l'année 2016

18h30, ce 17 mars 2017 à la Chênaie du Courneau, ouverture de l'Assemblée Générale, notre Président relate cette année passée comme une fusée et marquée par une intense activité.

Suit une présentation du rapport d'activité et du rapport financier par Marie et Patrick : quelques chiffres : 200 accordeurs à ce jour, 403 heures d'échanges individuels et 1 155 heures d'échanges associatifs (groupes de travail, accueil, tenue de stand...).

Ces échanges de services sont un outil pour révéler les richesses humaines et les compétences de chacun. Ce moyen apporte une vraie cohésion : chacun d'entre nous est important grâce à notre diversité de savoirs.

Nous continuerons donc avec enthousiasme de porter nos valeurs sur notre territoire : nous témoignerons aux réunions publiques dans les communes du Pays des Graves, nous apporterons notre expérience et notre aide aux différentes associations de notre mouvance. Cette mobilisation fera grandir notre association. Notre humble objectif est le «bien vivre ensemble» !

Nous avons préparé cette Assemblée Générale en nous appuyant sur notre belle charnière, la Présidence (l'expérience) et Marie (jeune et efficace recrue). Nous avons encore prouvé notre engagement et le plaisir d'être ensemble en réalisant les mets pour le buffet final, en installant la salle, en réceptionnant les convives... Ces heures données nous sont toujours rémunérées en temps. A l'Accorderie, PAS DE BENEVOLAT, mais des échanges équitables pour tous. Nous étions 54 accordeurs lors de cette AG et une dizaine d'invités (élus et futurs accordeurs). C'est une belle vague sur laquelle nous voulons continuer de surfer en 2017.

A suivre !!!!

Les accordeurs

+ Infos et contact :
Suivez l'actualité sur Facebook www.accorderie.fr

Body Build Dream de Canéjan

À la salle de musculation de Canéjan « Body Build Dream Canéjan », située au gymnase Pierre Meunier, on aime se retrouver pour une auberge espagnole et partager ce moment si important de convivialité ! N'ayez crainte, nos coachs veillent également sur notre santé physique et morale avec des programmes personnalisés GRATUITS et proposés toute l'année ! Plusieurs générations sont représentées, de 16 à 74 ans, et certains adhérents viennent en famille pour notre plus grand plaisir !

Venez vous entraîner le lundi, mercredi, vendredi avec Mickael et les mardi et jeudi avec Laurent, de 17h30 à 20h30. La séance d'essai est gratuite !

+ Infos et contact :
Michel BOST – Courriel : body.build.dream.canejan@gmail.com - Site web : body-builddream.canejan.fr

JE TRIe, DONC JE SUIS !

Les déchets recyclables sont collectés séparément. Cette collecte sélective concerne les déchets suivants :

- bouteilles en plastique
- bouteilles en verre
- papiers et cartons
- boîtes de conserve

Ces déchets sont collectés le jeudi à La House et le vendredi au Bourg, dans les caissettes jaunes. Ces caisses sont mises à votre disposition gratuitement par les services de la Communauté de communes.

Nous vous rappelons également que des conteneurs à verre sont à votre disposition sur les sites suivants :

- Chênaie du Courneau
- Stade des Peyrères
- Proximité de l'école Jacques Brel
- Allée de Rouillac
- Allée des Pimprenelles

Le «Guide du Tri Sélectif» est consultable et téléchargeable sur le site **www.canejan.fr** (rubrique Cadre de Vie, Gestion des déchets).

Aide à la stérilisation des chats errants

Le saviez-vous ? Une chatte peut avoir 2 portées par an avec en moyenne 4 ou 5 chatons à chaque fois. Or, il naît chaque année bien davantage de chats qu'il n'y a de familles souhaitant les adopter.
L'association « École du Chat Libre de Bordeaux » peut apporter son aide à la stérilisation des chats de la rue, n'ayant pas de maître (même très sauvages ou les minettes qui attendent des petits).
Les chats sauvages sont ensuite replacés sur leur lieu de vie et nourris par les personnes ayant appelé à l'aide. Dès le printemps, l'association sera débordée d'appels à l'aide et ne pourra plus répondre à toutes les demandes. N'attendez pas la naissance de chatons !

Par ailleurs, l'association organise deux fois par mois des journées d'adoption pour placer les chats et chatons sociables.
Si vous souhaitez faire stériliser un chat errant, contactez l'association à chatserrants.edc33@gmail.com ou 06 82 00 91 41 (une petite participation financière aux frais vétérinaires est demandée).
Si vous souhaitez adopter un chat, appelez Marie-France au 06 08 60 62 71 (frais d'adoption à prévoir pour les soins vétérinaires réalisés).
L'École du Chat Libre de Bordeaux est une association reconnue d'intérêt général, les dons sont déductibles des impôts.

+ Infos et contact
www.ecole-du-chat-bordeaux.com

Autorisation de sortie du territoire
rétablie depuis le 15 janvier

Depuis le 15 janvier 2017, la sortie de territoire est rétablie pour les enfants français mineurs quittant le territoire sans un de leurs parents. L'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les 3 documents suivants :

- Pièce d'identité valide du mineur : carte d'identité ou passeport + visa éventuel en fonction des exigences du pays de destination
- Photocopie du titre d'identité valide ou périmé depuis moins de 5 ans du parent signataire : carte d'identité ou passeport
- Formulaire signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale : à télécharger sur www.canejan.fr.

Aucun document n'est à signer en mairie.

+ d'infos :
Mairie de Canéjan au 05 56 89 08 60
ou mairie@canejan.fr

ÉTAT CIVIL

de NOVEMBRE 2016 À FÉVRIER 2017

NAISSANCES

- JEAN Nolwan, le 24/11/16
- LIGNAU Charly, le 27/12/16
- PICHANT EHANNO Solveig, le 28/12/16
- LABEYRIE Antoine, le 28/12/16
- GAMBIMI MATINGOU Darnell-Pierre, le 31/12/16
- GAMBIMI MATINGOU Darnis-Michel, le 31/12/16
- KIALOBO Killiam, le 2/01/17
- SEBASTIANI Maiana, le 18/01/17
- NIZAN Lya, le 31/01/17
- HASSOUF Aliya, le 8/02/17
- VEYSSIERE Jules, le 10/02/17
- YESILBAG FRIGO Mila, le 13/02/17
- GOBA EHOUMAN Maëlys, le 20/02/17

MARIAGES

- Marie LAPLACE & Stéphane DUPUY, le 10/12/16

DÉCÈS

- ADOUE veuve BATBIE Germaine, le 4/12/16
- HUGUET veuve SEDEAU Rachelle, le 25/12/16
- BORIE Jean, le 8/01/17
- SIBADON épouse DUC Anne, le 3/01/17
- FORTAGE Jean, le 12/01/17
- BACQUA veuve ASIN Paulette, le 13/01/17
- AYMOND épouse COROLLEUR Jeannine, le 11/02/17
- DOMINÉ Bernard, le 8/02/17

AGENDA culturel et sportif

de AVRIL à AOÛT 2017

AVRIL

JUSQU'AU 21 Ludofestival, Les Couleurs du Jeu, à la Bergerie du Courneau

SAMEDI 22 Loto de l'ESC Football, à 20h30, au Gymnase Pierre Meunier

DIMANCHE 23 Premier tour de l'élection présidentielle (ouverture des bureaux de vote de 8h à 19h)

MAI

LUNDI 1ER Tournoi loisir de Billard, Billard Band de Canéjan, à la Salle inter-associative de la Bergerie du Courneau
Tournoi loisir de football, ESC Football, au stade des Peyrères

MERCREDI 3 Tournoi de Warhammer, Les Couleurs du jeu, à partir de 19h, Espace Rencontre

JEUDI 4 Représentation « Box-On », Les Affreux Disent Yak, à 20h30, au Centre Simone Signoret

VENDREDI 5 Conférence sur les Sentiers initiatiques, ABEM, à 20h30, à la salle inter-associative de la Bergerie

SAMEDI 6 Déballage de livres, Secours Populaire, de 10h à 17h, au local du lac Vert

DIMANCHE 7 Vide-greniers, ESC Football, sur le Parvis de l'Église (au Bourg)
Second tour de l'élection présidentielle (ouverture des bureaux de vote de 8h à 19h)

LUNDI 8 Cérémonie commémorative du 8 Mai 1945, à 11h50, au Monument aux morts

MARDI 9 Journée de l'Europe, Comité de Jumelage, à la Chênaie du Courneau

MERCREDI 17 Festival Cannes et Gens, à partir de 19h, au centre Simone Signoret

VENDREDI 19 ET SAMEDI 20 Exposition annuelle, La Pigne Arts et Loisirs, salle Le Forum

SAMEDI 20 Journée Petite Enfance, Les Couleurs du Jeu, salle Lous Cardounets (Espace Rencontre)

DIMANCHE 21 Découverte de l'Aïkido, Aïkido et Budo de Canéjan, au Dojo

SAMEDI 27 Fête Mondiale du Jeu, Les Couleurs du Jeu, salle Lous Cardounets (Espace Rencontre)

JUIN

VENDREDI 2 Conférence sur la fabuleuse aventure de Pernelle, ABEM, à 20h30, salle inter-associative de la Bergerie

SAMEDI 3 Bric à Brac, Secours Populaire, de 10h à 17h, au local du lac Vert
Tournoi Jeunes, ESC Football, au stade des Peyrères

DIMANCHE 4 Tournoi Seven, ESC Football, au stade des Peyrères

JEUDI 8 Concours Vétérans « Doublettes », Boule Canéjanaise, au Boulodrome

VENDREDI 9 Audition Jeunes Musiciens, La Pigne Arts et Loisirs, à 18h30, au centre Simone Signoret

VENDREDI 9 ET SAMEDI 10 So Good Fest, Volume 4, sur le site du Courneau

SAMEDI 10 Représentation Théâtre Jeunes, La Pigne Arts et Loisirs, au centre Simone Signoret
« Family Sport », à l'initiative du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

DIMANCHE 11 Premier tour des élections législatives (ouverture des bureaux de vote de 8h à 19h)

MARDI 13 Fête d'école Jacques Brel

MERCREDI 14 Présentation des cours de gym Enfants, L'Arabesque, à 20h30, au Gymnase Pierre Meunier

SAMEDI 17 Représentation Théâtre Adultes, La Pigne, au centre Simone Signoret

SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18 Qualifications « Doublettes » mixtes, Boule Canéjanaise, au Boulodrome
Peintres en plein air, Palette des Arts, salle Le Forum et extérieur

DIMANCHE 18 Second tour des élections législatives (ouverture des bureaux de vote de 8h à 19h)

MERCREDI 21 Fête de la Musique, dans le parc du centre Simone Signoret

VENDREDI 23 Fête du RAM, de 17h à 20h, à l'A.L.S.H.

DIMANCHE 25 Tournoi de Mölkky, Les Couelurs du Jeu, au Boulodrome

MARDI 27 Fête d'école du Cassiot

VENDREDI 30 Fête d'école Maurice Carême

JUILLET

SAMEDI 1ER Braderie de vêtements Été, Secours Populaire, de 10h à 17h, au local du Lac Vert
Représentation annuelle

SAMEDI 8 Pétanque électronique, Volume 4, toute la journée, au Boulodrome

SAMEDI 22 ET DIMANCHE 23 Concours Régional Burdigala « triplettes », Boule Canéjanaise, au Boulodrome, Arabesque, au centre Simone Signoret

JEUDI 6 Bal chanté, La Hounteta, au centre Simone Signoret

VENDREDI 7 Fête du Pôle Enfance, jeunesse et Animation, à l'A.L.S.H.
Fête des crèches, La Mômerie, au centre Simone Signoret

JEUDI 13 Pique-nique républicain, feu d'artifice et bal dansant, à partir de 19h, dans le parc du Centre Simone Signoret

AOÛT

DIMANCHE 20 Cérémonie commémorative des incendies de 1949, à 18h, au Cimetière de Canéjan

DU MARDI 22 AU MARDI 29 Réception de nos cousins de Poggio Mirteto, Silleda et Nagykovacsi, animations en divers lieux de la commune

GROUPE **MAJORITAIRE « Canéjan** pour tous **»**

LE MAIRE ET LES ÉLUS DU GROUPE MAJORITAIRE,
Groupe majoritaire «Canéjan Pour Tous»

État des réflexions engagées sur le devenir du centre commercial

Cela fait maintenant plusieurs années qu'une prise de conscience a émergé autour de la nécessité de réfléchir au devenir du centre commercial de la House, jugé vieillissant, peu attractif et répondant peu ou mal aux besoins de proximité des Canéjanais.

Cette prise de conscience n'est pas le fait de quelques-uns, élus de la municipalité, qui auraient décidé de tout, seuls, sur un coin de table. **Elle est le résultat de nombreux échanges et le fruit d'un travail partenarial mené depuis 5 ans avec les commerçants et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux.** Dès 2012, un groupe de travail dédié, composé d'élus, de techniciens mais également de représentants des propriétaires et exploitants du centre commercial, s'est réuni pour partager un constat et imaginer des réponses aux problématiques soulevées.

Depuis quelque temps déjà, l'évolution de l'offre commerciale implantée sur ce site, conjuguée à l'arrivée prochaine de 300 habitations supplémentaires à l'horizon 2017-2018 (Guillemont), ont amené l'équipe municipale à repenser une stratégie commerciale, à l'échelle de la commune, allant ainsi au-delà du simple réaménagement de l'espace existant.

Après la redynamisation du centre bourg et l'arrivée de nouveaux services, c'est aujourd'hui un projet ambitieux que les élus canéjanais souhaitent porter et défendre. Ce dont on parle ici, c'est de créer sur le site du centre commercial de la House un **espace de vie et de cultures partagées, un lieu de proximité qui rassemble différents services pour tous les âges.** L'ensemble pourrait être organisé autour d'une locomotive alimentaire de moyenne surface (1 000 à 2 000 m²) très attendue des Canéjanais, de services complémentaires (commerces, services de santé, offre culturelle) et d'une mixité d'habitats.

Pour cela, nous avons initié **une démarche participative de réflexion autour des enjeux, des objectifs et du pilotage d'un appel à projet** qui associe déjà les parties prenantes (propriétaires, exploitants), puis les riverains de l'opération, les instances participatives locales, et plus largement l'ensemble des Canéjanais, à la faveur d'une réunion publique de concertation qui sera organisée avant consultation des différents opérateurs.

Une réunion de présentation des premiers éléments préfigurant un cahier des charges a eu lieu le 14/03. Les commerçants présents ont avant tout manifesté de l'intérêt, de la curiosité et de réelles attentes à l'égard d'un projet volontariste et politiquement assumé. **L'engagement politique est en effet réel.** Les objectifs stratégiques sont connus et une volonté forte a été exprimée s'agissant du respect des contraintes esthétiques et environnementales de l'opération. Pour le reste, des décisions et des choix d'aménagement restent encore à arbitrer (présence ou non d'une station-service ?). La commission extra-municipale en charge de ce dossier sera étroitement associée et élargie à celles et ceux qui le souhaitent ; elle formulera un avis sur le choix définitif.

Difficile enfin de donner des dates, puisqu'il s'agit d'un projet au long cours pour un choix d'aménagement qui n'interviendra pas avant le premier semestre 2018. Ce n'est qu'à partir de cette date que des délais de réalisation (et de livraison) pourront être annoncés.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés à toutes les étapes du projet et de la concertation engagée. **Nous réaffirmons notre engagement en faveur d'un projet d'intérêt communal répondant aux attentes de la population actuelle et future, dans le respect de la liberté d'entreprendre des commerçants.**

GROUPE **MINORITAIRE « Pour Canéjan**, changeons ensemble **»**

PAR **SERGE GRILLON ET ANNE VEZIN**
Conseillers municipaux,
Groupe des élus minoritaires « Pour Canéjan, changeons ensemble»
poilagratter.e-monsite.com

Bonnes idées ? Ou pas ?

- Vendre les jardins de la mairie à un aménageur privé sans garder la maîtrise du bâti ? Ou rester propriétaire pour permettre l'installation d'un bar-terrasse (mag municipal 09/2010) ?
- Louer la salle du Forum (9 300 € HT/an) ? Ou **négocier la propriété** à la construction ?
- Bétonner notre belle commune avec des programmes mixtes en prétextant les 25 % de logements sociaux ? Ou bien **favoriser un logement social de qualité ?**
- Aménager les chemins de Malores et des Communs pour desservir Kercado **après les plaintes** des riverains ? Ou bien **réfléchir avant et aménager l'accès** par la route de Léognan ?
- Accéder à la ZAC de Guillemont par des tournes à gauche ? Ou **faire financer** un giratoire **par Altarea ?**
- Préparer une nouvelle modification du PLU et prétendre y faire tout et son contraire ? Ou bien **associer en amont** élus, habitants, commerces et entreprises ?
- Entasser les 3 crèches, le RAM et l'accueil des parents sur 1 200 m² de délaissé « donné » par **Altarea** avec vue imprenable sur les immeubles ? Ou étudier **les besoins** d'accueil petite enfance pour une réponse de qualité ?
- Installer une supergola **(17 000 €**) pour valoriser le centre commercial (?), puis acheter **(900 000 €) à Altarea** 614 m² de locaux à Guillemont pour éventuellement y délocaliser les actuels commerçants de la House, puis remplacer le CCial de la House par une grande surface **et** station essence **et** logements sociaux en densifiant les cottages et en nuisant aux riverains déjà gâtés ? Ou **réfléchir avant d'investir** et profiter de la **maîtrise foncière pour imposer** un lieu de vie commercial raisonné et attractif qui **améliore la qualité de vie** ?

Et bien sûr, l'actualité municipale est sur notre site :
http://poilagratter.e-monsite.com

Jardin de l'Ombrière

Libre Cueillette

Des fruits, des fleurs et des légumes de saison à cueillir directement dans les champs.

06 19 96 37 70
Route de Marcheprime
33138 Lanton (Blagon)

www.ombriere.fr

2kg de Fraises offerts pour les femmes enceintes

Cueillettes Chapeau de Paille

SO.PE.GA. T.P.

TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENT
VOIRIE - RESEAUX DIVERS
AMÉNAGEMENT D'ITINÉRAIRES CYCLABLES ET PIÉTONNIERS

24, rue Marion-de-Jacob
B.P. 80352 33694 Mérignac Cedex
Tél. 05 56 34 39 78
Fax 05 56 34 10 79
mail : sopegatp@sopegatp.fr

www.sopegatp.fr
S.A.R.L. au Capital de 174 720 €
RCS B 79 B 0740
Siret 950 000 190 00013
Code APE 4211 Z

1 DÉCHET

LA SOLUTION

NOUS TRIONS AUJOURD'HUI
VOTRE QUOTIDIEN DE DEMAIN

PÉNA ENVIRONNEMENT
05 57 97 37 77 - www.pena.fr

PENA GROUPE

Optima baie

Dominique Meilleurat

- Menuiseries
  Aluminium et PVC
- Volets roulants,
- Portails,
- Portes de garages
- Vérandas et stores

Z.A. Actipolis II - CANÉJAN - optima.baie@orange.fr - Tél. 05 56 72 28 42
www.optima-baie.fr

d'Hair & d'Ô

Coiffure mixte

Service Barbier

Coiffure de mariée

Forfait mariage, chignons...

Produits L'Oréal professionnel

Horaires d'ouverture :
Mardi-Mercredi-Jeudi
de 9h à 18h
Vendredi 9h-19h
Samedi 9h-17h

05 56 75 54 85
9 bis chemin de Barbicadge
33610 Canejan

A.A. TAXI 2000

AQUITAINE ASSISTANCE TAXI 2000

TRANSPORTS MALADES ASSIS
CONTRATS - MINIBUS 9 PLACES
TOUTES DISTANCES

05 56 89 26 25
05 56 51 17 16
Fax : 05 56 75 23 26

E-mail : aataxi2000@aol.com
www.aataxis2000.com